

COMMENT AIDER MON AMI DÉPENDANT AU CASINO ?

Par Profil supprimé Postée le 16/02/2011 10:40

Bonjour,

J'ai découvert hier que mon ami retournait au casino. Je sais qu'il a du mal à se limiter en termes de jeu. Il y a 2 ans, je m'en étais rendue compte, il m'avait promis d'arrêter. Il m'a avoué y retourner depuis 1 an. Avec une fréquence qui s'accroît...et des sommes qui sont de plus en plus importantes. Il y va le midi, à l'heure du repas. Il a dépensé environ 4000 euros sur 1 an et 1500 euros sur le dernier mois. Donc les sommes jouées augmentent...

Je suis déçue par ses mensonges, j'ai peur de cette dépendance à laquelle je ne comprends rien. Il m'a simplement dit qu'il n'y retournerait pas. Je lui ai demandé de se faire interdire de casino, la lettre est partie. Il ne s'est pas fait prier.

Mais je en sais pas quoi faire...

Les témoignages lus ici et là sont plutôt terrifiants et me poussent à le quitter...

L'addiction au jeu semble sans espoir, il semble que l'interdiction de casino soit assez peu respectée.

je cherche malgré tout des solutions.

Dois je en plus lui demander de se faire interdire au casino de notre ville, là où il va jouer ? (je suis prête à l'accompagner dans cette démarche). Dois je lui suggérer un suivi psychologique (sachant qu'il n'est pas partant, pour lui, il y a un pb, certes, mais il "gère").

Bref, je suis perdue...

Mise en ligne le 17/02/2011

Bonjour,

Vous venez de découvrir que votre ami continuait de jouer et vous êtes déçue, perdue. La situation que vous vivez est effectivement difficile et nous comprenons que vous ne sachiez plus quoi faire, quoi lui proposer.

Tout d'abord, l'interdiction de casino est une première étape qui peut aider, dans la mesure où, lorsque la procédure sera enregistrée, il n'aura plus accès à aucun casino sur le territoire français. Il n'est donc pas nécessaire qu'il se fasse interdire au casino de sa ville.

Vous pouvez bien entendu lui proposer de se faire aider psychologiquement, proposition qu'il acceptera - ou pas. Un soutien ou un travail psychologique est souvent nécessaire pour se défaire d'une dépendance. Cela ne veut pas dire qu'il est obligatoire et que sans cela, la personne ne s'en sortira pas. Cela ne veut pas dire non plus que l'accepter est forcément garantie que les choses rentrent dans l'ordre définitivement. Dans tous les cas, il est indispensable que la personne en question soit partie prenante de ce travail, qui ne peut se faire sous la contrainte. Peut-être votre ami a-t-il besoin de réfléchir, de prendre du temps par rapport à cette éventuelle démarche ; peut-être a-t-il aussi besoin d'essayer de "gérer" seul, afin de savoir s'il a besoin d'une telle aide.

Vous avez lu des témoignages d'histoires similaires à la vôtre qui vous ont terrifiée. Les témoignages de personnes dépendantes ou de proches sont souvent difficiles, les parcours sont ponctués de rechutes plus ou moins importantes, de découragement et d'impuissance pour les proches. Cependant, n'oubliez pas que les personnes qui postent un témoignage le font souvent dans un moment de grande détresse, quand les choses vont mal. Lorsque la situation s'apaise, quand les personnes sont aidées ou se sont faites aider et qu'à ce moment-là, "ça va mieux", rares sont celles qui viennent en témoigner...

Il existe des lieux où votre ami, ainsi que vous-même, pourriez trouver du soutien si le besoin s'en faisait sentir. N'hésitez pas à nous recontacter afin d'obtenir une adresse dans votre département.

Pour d'autres informations, ou tout simplement pour parler un peu, vous pouvez joindre l'un de nos écoutants au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Bien cordialement.
